



Litige avec un avocat que dois-je faire?

Par **Millogo Frederique**, le **06/03/2017** à **11:32**

Bonjour. J'ai sollicité l'aide d'un avocat pour mon dossier. Il se trouve que mon affaire est bloquée car mon avocat a engagé un confrère postulant pour traiter le dossier auprès du barreau de Lille car lui étant sur Paris. N'ayant plus de nouvelles de mon avocat malgré mes nombreuses tentatives, je suis donc entrée en contact avec le postulant qui m'a confirmé qu'il n'avait pas été réglé de ses frais d'honoraires de la part de l'avocat et donc se trouvant en litige lui-même avec mon avocat, mon dossier se trouve sur son bureau et il ne peut continuer son travail. Pourtant j'ai payé à mon avocat les frais d'honoraires du postulant. Que dois-je faire ? Puis-je faire appel au bâtonnier ? Merci d'avance pour vos réponses